



Au-delà de la relance : Le pouvoir du pluralisme dans un monde divisé





3



5



11



15



16

Table des matières

RAPPORT ANNUEL 2021

Au-delà de la relance : Le pouvoir du pluralisme dans un monde divisé

Centre mondial du pluralisme
330, promenade Sussex
Ottawa, ON
K1N 0C7
+1-613-241-2532
pluralisme.ca

Image de couverture :
Des danseurs à Tumaini Letu,
un festival culturel organisé
au camp Dzaleka, au Malawi,
fondé en 2021 par un lauréat
du Prix mondial du pluralisme,
Trésor Nzengu Mpauni.

Photo gracieusement offerte
par Trésor Nzengu Mpauni.

Message de la secrétaire générale	1
À propos du centre	3
Histoire et pluralisme au 330, Sussex	7
Faits saillants des programmes 2021	9
A Analyse mondiale : Mesurer l'inclusion et l'exclusion dans les sociétés diversifiées	9
B Education : Enseigner pour l'appartenance	11
C Paix et conflit : Une approche pluraliste au rétablissement de la paix	13
D Prix mondial du pluralisme : Célébrer les champions du pluralisme	15
E Faits saillants des événements et des campagnes : Rassembler en temps de pandémie	17
Financement et finances	21
Gestion du Fonds	21
États financiers	22

Message de la secrétaire générale

Pendant la deuxième année de la pandémie, nous avons assisté au maintien des inquiétantes tendances de division, d'inégalité et de rétrécissement de l'espace civique à l'échelle mondiale. Le pluralisme est sous pression dans trop d'endroits, et ces tendances nous rappellent pourquoi le pluralisme doit être au cœur de nos réponses à ces urgents défis mondiaux. Au Centre mondial du pluralisme, nous nous engageons à poursuivre ce travail, à soutenir les championnes et champions du pluralisme dans tous les contextes, et à rassembler les gens pour mettre de l'avant de nouveaux outils et approches afin de nous aider à vivre de façon productive et constructive avec notre diversité.

En 2021, nos programmes se sont développés pour répondre à ces défis et démontrer le pouvoir du pluralisme dans notre façon de gouverner, d'éduquer, d'établir la paix et d'apprendre de la sagesse des perspectives autochtones, et ce, pour approfondir l'impact du pluralisme.

Par le biais de notre programme *Éduquer pour le pluralisme*, nous avons offert du soutien concret au corps enseignant et proposé des recommandations transformatrices pour aborder le racisme contre les Noirs dans les écoles canadiennes. Cette année, nous avons également

collaboré avec divers partenaires dans le secteur de l'éducation sur des recherches et sur la production de connaissances, nous permettant de mieux comprendre comment la diversité est traitée dans les systèmes d'éducation et de bonifier notre capacité à transmettre aux enseignantes et enseignants, les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour aborder les enjeux liés à la diversité dans leur classe et leur communauté scolaire.

Nous avons continué de rassembler des leaders éclairés et des défenseurs et défenseuses du pluralisme lors d'événements en ligne et hybrides. Nous avons présenté la 8^e Conférence annuelle sur le pluralisme en compagnie de l'autrice éthiopienne et finaliste du Booker Prize 2020, Maaza Mengiste, et inauguré notre thème annuel, Au-delà du rétablissement : le pouvoir du pluralisme à une époque divisée, par une discussion sur la façon dont toutes les sociétés peuvent agir concrètement pour un rétablissement plus significatif, tangible et durable pour tout le monde.

Notre jury international du Prix, dirigé par le très honorable Joe Clark, a sélectionné dix finalistes exceptionnels parmi plus de 500 candidatures issues de 70 pays. Devant les défis de cette année,

nos finalistes nous ont permis de voir comment il est possible d'agir pour le pluralisme et nous ont insufflé un espoir grandement nécessaire par leur travail. L'éventail d'exemples créatifs, tangibles et innovateurs de pluralisme en action nous a rappelé que le changement est possible. Il est très inspirant de pouvoir célébrer le travail de personnes ordinaires qui ont fait preuve d'un engagement extraordinaire pour aborder les enjeux d'exclusion et de division auxquels sont confrontées leurs communautés, qu'il s'agisse de travailler dans un salon de coiffure, une école primaire ou un camp de réfugiés.

Le Centre a également réalisé des progrès du côté de son *Moniteur mondial du pluralisme* en 2021, terminant presque seize évaluations nationales. Cet outil permet de souligner quels secteurs de la société ont réussi à faire avancer le pluralisme et où il reste encore du travail à accomplir. Le Moniteur propose également un éventail de réformes concrètes. Nous espérons que ces rapports serviront de plateformes de dialogue entre différents acteurs sociaux, entraînant un changement concret, une meilleure compréhension du pluralisme et de son pouvoir de créer des sociétés prospères, et un plus grand recours au pluralisme.



La secrétaire générale Meredith Preston McGhie lors de l'événement Célébrer le pluralisme en action : lumière sur les lauréates et lauréats du Prix mondial du pluralisme 2021 au Pavillon du Canada à l'Expo de Dubaï 2020.

En 2021, notre programme *Paix et conflit* a continué de croître grâce à des publications, des outils axés sur l'action ainsi que des activités soutenant un vaste éventail de praticiens de la paix et de parties prenantes à l'échelle mondiale. Nous sommes conscients que des conflits continuent de diviser des sociétés du monde entier et que les outils dont nous disposons sont encore insuffisants pour apporter une paix durable. Par conséquent, nous cherchons à déterminer comment le pluralisme peut concrètement contribuer à combler les lacunes dans les plus difficiles contextes afin d'avancer vers des systèmes pluralistes durables et de cimenter les gains réalisés par la paix.

Enfin, dans le cadre de son parcours vers la réconciliation quant au traitement historique et contemporain des peuples autochtones du territoire par le Canada, le Centre mondial du pluralisme a commandé une recherche historique d'un point de vue autochtone sur la rivière et les territoires entourant son siège social à Ottawa. Intitulé *Là où la promenade Sussex rencontre la Kichi Sibi : histoire et pluralisme du 330, Sussex*, le rapport réalisé par Archipel Research & Consulting, une firme autochtone dirigée par des femmes, documente les nombreuses facettes de l'histoire douloureuse de cet emplacement.

En prenant le temps de réfléchir à notre relation à ce territoire,

je me suis rappelée que les processus continuels de l'écoute, de l'apprentissage et de l'action font partie intégrante de la réconciliation avec les peuples autochtones et sont essentiels au pluralisme. Nous reconnaissons que ce territoire est un rappel qu'au Canada, notre travail en matière de réconciliation se poursuit. Un rappel que plusieurs de ces sociétés continuent, comme la nation algonquienne, de subir les legs du colonialisme. Un rappel que comprendre et reconnaître l'histoire à travers des récits et des histoires peut nous aider à apporter des changements visant à rendre les sociétés plus inclusives et équitables.

Meredith Preston McGhie
Secrétaire générale

À propos du centre

Le Centre mondial du pluralisme est une organisation indépendante, à but non lucratif, fondée par Son Altesse l'Aga Khan et le gouvernement du Canada. Le Centre travaille avec des dirigeants politiques, des éducateurs et des bâtisseurs communautaires du monde entier pour amplifier et mettre en œuvre le pouvoir transformateur du pluralisme.

Vision et mission

Au Centre mondial du pluralisme, nous croyons que les sociétés s'épanouissent lorsque les

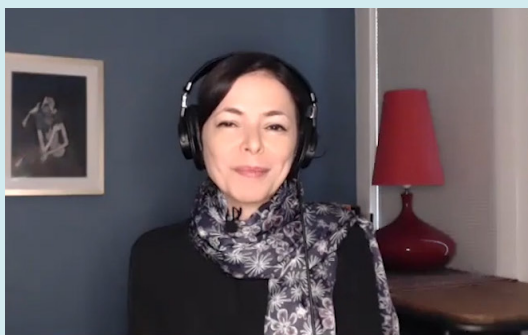
différences sont valorisées. Notre mission est d'influencer les perspectives, d'orienter les politiques et d'inspirer des moyens de faire avancer le pluralisme.

Notre travail

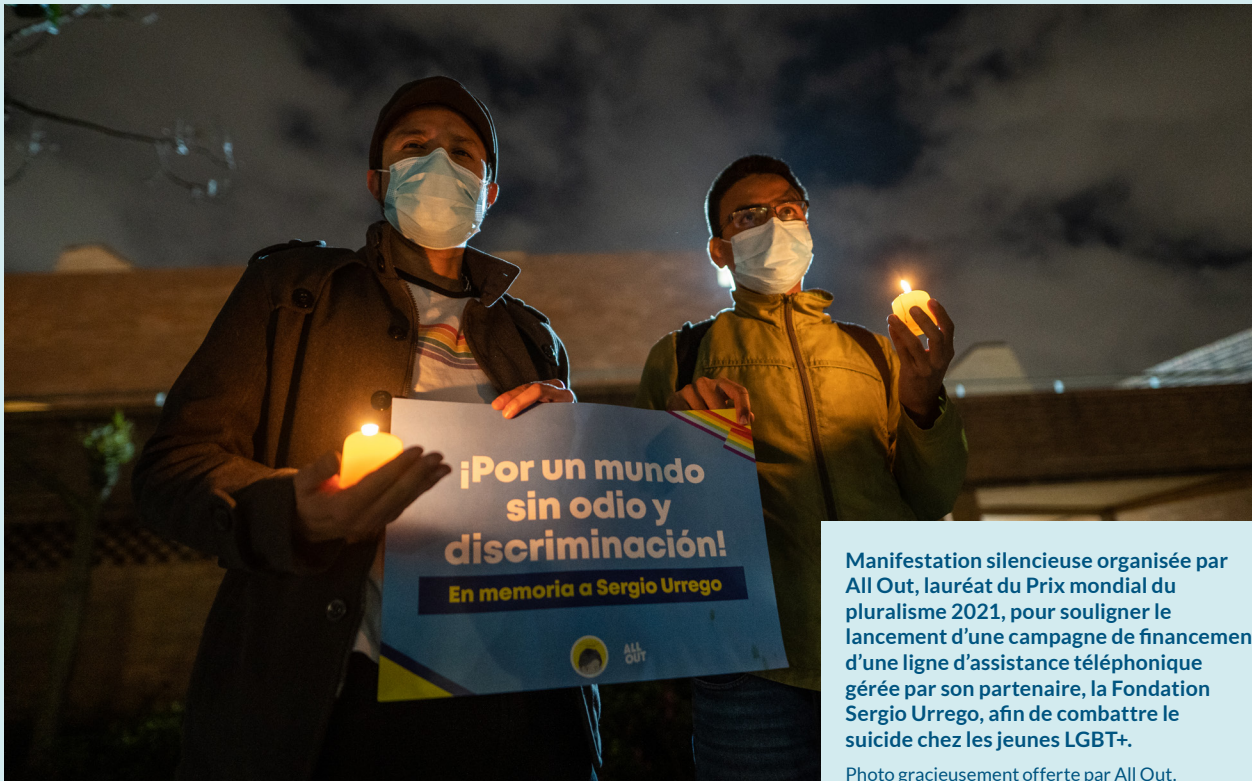
Les programmes du Centre :

- ▶ **Analyse mondiale**
Faire de la recherche et concevoir des outils axés sur l'action pour soutenir la mise en œuvre de politiques et de pratiques plus inclusives dans le monde entier.

- ▶ **Éduquer pour le pluralisme**
Renforcer la capacité du personnel enseignant et des écoles pour faire avancer le pluralisme.
- ▶ **Prix mondial du pluralisme**
Célébrer et soutenir le travail de championnes et champions du monde entier qui travaillent pour créer des sociétés plus pacifiques qui respectent les différences.
- ▶ **Paix et conflit**
Appliquer une optique de pluralisme pour soutenir les processus de paix dans le monde.



Capture d'écran de Maaza Mengiste, autrice ayant présenté la Conférence annuelle sur le pluralisme 2021, en conversation avec Nahlah Ayed, animatrice de l'émission de la radio de CBC, Ideas, lors de la Conférence annuelle sur le pluralisme 2021.



Manifestation silencieuse organisée par All Out, lauréat du Prix mondial du pluralisme 2021, pour souligner le lancement d'une campagne de financement d'une ligne d'assistance téléphonique gérée par son partenaire, la Fondation Sergio Urrego, afin de combattre le suicide chez les jeunes LGBT+.

Photo gracieusement offerte par All Out.

Conseil d'administration

Le Centre est administré par un conseil d'administration international.

Son Altesse l'Aga Khan (président)

Princesse Zahra Aga Khan

Iain Benson

La très honorable Adrienne Clarkson

Huguette Labelle

La très honorable Beverley McLachlin

James Irungu Mwangi

Azim Nanji

Marty Natalegawa

Margaret Ogilvie

Khalil Shariff

À propos du pluralisme

La diversité dans la société est un fait universel. Comment les sociétés répondent à la diversité est un choix. Le pluralisme est une réponse positive à la diversité. Il exige de prendre des décisions et des mesures, à titre individuel et collectif, qui sont fondées sur le respect de la diversité.

Nous vivons un moment historique où le pluralisme est un besoin criant. À l'échelle mondiale, les sociétés sont sommées d'aborder les enjeux d'injustice, d'inégalité et d'exclusion. Quand les sociétés s'engagent à devenir plus justes, pacifiques et prospères en respectant la diversité et en abordant les inégalités systémiques, les impacts peuvent être transformateurs. Quand la dignité de chaque individu est reconnue, tout le monde a un sentiment d'appartenance à sa société. Nous nous en portons tous mieux, et ce, d'une génération à l'autre.

Siège social international

Le siège social du Centre se situe sur le territoire non cédé du peuple algonquin, à Ottawa. Pour la nation algonquine, ce site près de la rivière des Outaouais revêt une grande importance spirituelle, politique et sociale et est considéré comme un lieu de rencontre entre plusieurs peuples et idées, un concept qui reflète l'objectif du Centre visant à faire avancer le pluralisme.

Comprendre l'histoire de ce territoire nous aide à nous rappeler nos propres défis dans l'avancement du pluralisme au Canada, l'urgence de poursuivre la réconciliation et les leçons que nous, au Centre, pouvons tirer de notre histoire et appliquer à notre travail au Canada et dans le monde.

Édifice patrimonial du Canada, le siège social du Centre à Ottawa a d'abord abrité les Archives publiques (1905-1967), puis le Musée canadien de la guerre (1967- 2005). Après plusieurs années de restauration prise en charge par Son Altesse l'Aga Khan dans le cadre de son partenariat avec le gouvernement du Canada, l'édifice situé au 330, promenade Sussex a été inauguré en mai 2017. Le Centre y tient ses activités et ses événements en plus d'offrir un espace de dialogue prisé afin d'influencer les perspectives, d'orienter les politiques et d'inspirer des moyens de faire avancer le pluralisme.

Vue de la fenêtre en saillie du Centre mondial du pluralisme qui ouvre, sur trois étages, l'arrière de l'édifice sur la Kichi Sibi, ou la rivière des Outaouais

Mention de source : Adrien Williams.







Histoire et pluralisme au 330, Sussex

À la lumière des efforts en cours pour une réconciliation entre les Canadiennes et Canadiens autochtones et non autochtones, en 2021, le Centre mondial du pluralisme a commandé une recherche historique d'un point de vue autochtone sur la rivière et les territoires entourant son siège social à Ottawa. En raison de son emplacement de choix au cœur de la capitale nationale, il est important de comprendre l'héritage – aussi douloureux soit-il – lié à cet emplacement.

Nous avons demandé à Archipel Research & Consulting, une entreprise autochtone dirigée par des femmes, de réaliser la recherche. Bien qu'il existe peu de preuves de la présence précoloniale sur notre emplacement exact au 330, promenade Sussex, ce rapport documente les nombreuses facettes de l'histoire des environs.

Pour le peuple algonquin, dont le territoire traditionnel comprend le bassin hydrographique de la Kichi Sibi (rivière des Outaouais), le tronçon de la rivière derrière le Centre mondial du pluralisme est à la fois sacré et vital. Marqué par la confluence de trois voies navigables – la rivière des Outaouais, la rivière Rideau et la rivière Gatineau – il s'agissait d'un important site de commerce avec d'autres peuples des Premières Nations et, plus tard, avec les colons européens. Les forêts et les eaux de la Kichi Sibi, en plus de nourrir les Algonquins, ont une grande importance spirituelle et culturelle.

Aujourd'hui, la promenade Sussex accueille la résidence du premier ministre ainsi que plusieurs ambassades et institutions culturelles, mais comme le documente ce rapport, elle est marquée par la dépossession. L'histoire de l'édification de la nation canadienne, centrée à Ottawa depuis 1867, en est une d'industrialisation, de colonisation et d'assimilation forcée des Premières Nations. Les Algonquins Anishinaabeg sont maintenant dispersés dans dix communautés séparées en Ontario et au Québec, mais ils continuent de revendiquer un titre sur leurs territoires traditionnels. Ottawa demeure un important site pour les rassemblements, cérémonies et cultures des Premières Nations.

Ces découvertes orienteront notre approche quant à la reconnaissance du territoire et nous aideront à déterminer comment participer à la réconciliation au Canada et dans des enjeux d'indigénité et de pluralisme dans le monde. S'il y a un lien commun entre les récits des Premières Nations et ceux des colons à propos de ce site, c'est bien la reconnaissance de son pouvoir de créer des liens.



Graphique tiré du document
*Là où la promenade Sussex
rencontre la Kichi Sibi : histoire
et pluralisme au 330, Sussex*

Mention de source : Karen Ng-Hem.

Faits saillants des programmes 2021

SECTION

A

ANALYSE MONDIALE

MESURER L'INCLUSION ET L'EXCLUSION DANS LES SOCIÉTÉS DIVERSIFIÉES

Alors que les taux d'inégalité, de marginalisation et de division augmentent, la tâche de bâtir des sociétés pacifiques et inclusives est devenue plus urgente et critique que jamais pour le succès futur des pays. Les groupes vulnérables sont sujets à diverses formes d'exclusion dans les domaines politique, économique et social, et pour favoriser des sociétés plus justes, pacifiques et prospères, ces exclusions doivent être abordées. Une compréhension globale et mesurée de la façon dont ces enjeux se déploient dans un contexte donné est nécessaire pour que les décideurs politiques et praticiens puissent agir.

En réponse à ce besoin, le Centre mondial du pluralisme a lancé le Moniteur mondial du pluralisme, un outil d'évaluation qualitative qui examine le traitement de la diversité globalement en se penchant sur les pratiques d'inclusion et d'exclusion

à l'échelle nationale dans un cadre multidimensionnel. Utilisant une approche innovante et globale située dans le contexte précis de chaque pays, le Moniteur cible des lacunes et des points à améliorer quant au traitement social de la diversité afin d'orienter l'élaboration de politiques et de pratiques plus inclusives et adaptées à chaque contexte.

Ce que nous apprenons des évaluations par pays :

Dans tous les pays évalués, des inégalités et des exclusions systémiques demeurent cachées et non corrigées en raison d'un manque de données et d'informations ventilées.

Les menaces au pluralisme et les tendances d'exclusion coïncident fortement dans les pays où les autorités omettent ou masquent des données (ou n'ont simplement pas les ressources nécessaires pour les récolter) qui reflètent plus justement les expériences vécues par les populations vulnérables. Une lacune frappante de données ventilées sur les groupes limite l'analyse intersectionnelle qui est le point de départ pour aborder de façon significative la marginalisation systémique. Les raisons qui expliquent ce manque de données comprennent l'héritage historique de la mauvaise utilisation des données (Allemagne), les cadres institutionnels qui simplifient trop la complexité démographique (Malaisie) ou un manque de volonté politique. Les conséquences de ces tendances deviennent claires lorsque nous nous penchons sur les inégalités entre les groupes dans ces contextes : il est souvent difficile de cibler les taux d'inégalité



entre les groupes, ce qui nous empêche d'identifier ou d'aborder la marginalisation systémique. Toutefois, les résultats du Moniteur indiquent que les écarts en matière de données sont reconnaissables et que des solutions sont disponibles dans plusieurs cas, offrant des perspectives de progrès potentiels.

Les médias, dans toutes leurs formes, peuvent être un outil puissant, tant pour contrer la division que pour l'alimenter.

Les évaluations du Moniteur confirment que les médias sont un facteur déterminant de la promotion ou de la mise en péril du pluralisme. Des évaluations de divers pays soulignent comment les médias de masse, souvent contrôlés par l'élite, peuvent perpétuer des stéréotypes négatifs ou des divisions entre

LES ENTREPRISES DES ÉVALUATIONS DANS SEIZE PAYS :



Allemagne
Australie
Bolivie
Bosnie-Herzégovine
Canada
Colombie
Ghana
Indonésie
Jordanie
Kenya
Malaisie
Nigeria
Afrique du Sud
Sri Lanka
Soudan
Tunisie

les groupes pour augmenter le soutien envers un programme politique précis (par exemple, en Bosnie, au Kenya, au Canada et en Bolivie). D'autre part, des exemples de médias locaux et de médias numériques alternatifs offrent des possibilités de représentation significative pour les communautés marginalisées (Australie, Bolivie, Colombie et Nigeria), indiquant une voie potentielle pour continuer de démocratiser le paysage médiatique dans ces pays. Puisque ces médias n'ont pas tendance à être très visibles au-delà de leur public cible, un point de départ important pour les acteurs locaux sera de cibler et d'amplifier diverses perspectives pour combattre les discours d'exclusion. À ce titre, il sera important de le faire sans

alimenter les chambres d'écho existantes, mais en créant plutôt un lien entre des discours disparates. De plus, cela devrait être associé à des interventions indispensables dans les médias de masse, comme des mécanismes efficaces qui permettront et encourageront les plateformes médiatiques nationales attirant un grand public d'incorporer du contenu médiatique créé et dirigé par des personnes marginalisées.

La hausse de l'inégalité économique rassemble des groupes autrement profondément divisés, proposant la solidarité de classe comme catalyseur du changement.

La classe est ciblée comme catalyseur potentiel du changement et comme base pour la formation d'une nouvelle identité dans



QU'EST-CE QUE LE MONITEUR MONDIAL DU PLURALISME?

Le Moniteur mondial du pluralisme du CMP est un outil axé sur l'action qui examine le traitement de la diversité dans sa globalité.

Le Moniteur se penche sur l'interaction entre les réponses institutionnelles et culturelles à la diversité afin d'évaluer les pratiques d'inclusion et d'exclusion dans l'ensemble de la société.

plusieurs pays. Par exemple, en Bosnie, la classe a servi de déterminant pour la mobilisation, réunissant les gens malgré leurs divisions ethniques. En Colombie, l'évaluation a ciblé les paysans comme groupe identitaire émergent, supprimant les ethnicités. En Indonésie et au Ghana, des expériences de marginalisation économique communes à divers groupes ethniques et religieux redéfinissent les relations entre les groupes et ont le potentiel de diminuer les conflits fondés sur d'anciennes notions d'identité de groupe. Ces résultats renforcent notre confiance envers notre hypothèse sous-jacente, soit que le conflit entre les groupes n'est pas immuable et qu'il peut y avoir des solutions aux conflits récents ou de longue date.

B

ÉDUCATION

ENSEIGNER POUR
L'APPARTENANCE

Les espaces pédagogiques ont un impact particulièrement profond sur notre façon de penser, d'apprendre et de participer à notre société.

Lorsque nous pensons aux espaces où nous avons besoin d'avoir les outils pour aborder l'information de façon critique et entrer en relation les uns avec les autres de façon constructive, les écoles sont en tête de liste. Au Centre, nous croyons que l'éducation est essentielle à la création de sociétés inclusives qui sont résilientes devant la peur et la haine. Outiller les élèves pour qu'ils

entrent en contact de façon positive avec la différence est un urgent défi mondial, surtout à la suite de la pandémie. Par conséquent, notre programme d'éducation cherche à **outiller le corps enseignant et les leaders en éducation** en leur transmettant les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour aborder les enjeux liés à la diversité dans leur classe et leur communauté scolaire. Notre objectif : des écoles inclusives où le taux d'appartenance est élevé.

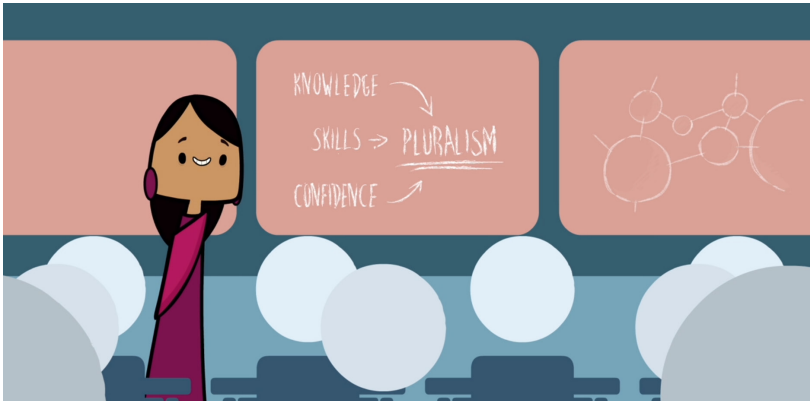
Après avoir mobilisé plus de 500 membres du corps enseignant canadien en 2020 par une série d'ateliers de perfectionnement professionnel en petits groupes et un webinaire sur le racisme anti-Noirs dans la classe, nous avons poursuivi sur notre lancée en 2021 pour répondre à l'intérêt considérable du corps enseignant envers la façon d'aborder ces conversations difficiles. Pour nous assurer que

nos leçons soient partagées avec un public expert, nous avons produit un document politique reflétant les commentaires des participants et ceux de nos animateurs-experts. Notre objectif était de soutenir les ministres de l'Éducation et d'autres intervenants clés en éducation d'un bout à l'autre du Canada pour améliorer notre façon d'aborder le racisme contre les Noirs dans les écoles du pays. En partenariat avec la Commission canadienne de l'UNESCO, nous avons publié le document politique *De la réflexion à l'action : aborder le racisme anti-Noirs dans les écoles canadiennes*, et nous avons tenu un webinaire auprès de plus de deux cents leaders scolaires et décideurs politiques du Canada sur la mise en œuvre et les recommandations.

Cette année, nous avons lancé la mise à l'essai de l'Outil de réflexion sur le pluralisme pour les écoles et préparé le lancement de la



Classe d'une des écoles du réseau Hand in Hand : Centre pour l'éducation judéo-arabe en Israël. Hand in Hand est un lauréat du Prix mondial du pluralisme 2021. Photo gracieusement offerte par Hand in Hand.



Capture d'écran tirée d'une vidéo de la formation de perfectionnement professionnel, *Éduquer pour le pluralisme*. Ce programme transmet au corps enseignant les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour faire avancer le pluralisme dans leur école.

mise à l'essai de la formation en perfectionnement professionnel, deux de nos initiatives clés.

L'**Outil de réflexion** est une ressource de planification stratégique qui donne aux directions scolaires et au corps enseignant les outils nécessaires pour cibler et aborder l'exclusion dans leur école. La mise à l'essai a été inaugurée pendant l'année scolaire 2021-2022 dans trois écoles, deux conseils scolaires et un CÉGEP de l'ensemble du territoire canadien. Une nouvelle version de l'Outil de réflexion a été adaptée et élaborée pour les universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur.

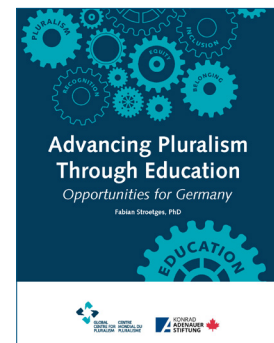
La phase pilote de notre perfectionnement professionnel, ***Enseigner pour l'appartenance : faire avancer le pluralisme en classe***, a été conçue cette année et sera inaugurée au printemps 2022 avec notre partenaire de mise en œuvre, l'EuroClio (Association européenne des enseignants d'histoire), et 40 membres du corps enseignant situés

en Europe, en Afrique, en Asie, dans le MENA et dans les Amériques. Fondé sur le cadre d'apprentissage du Centre, ce cours en ligne animé, interactif et asynchrone comprend un éventail d'activités, de devoirs et de vidéos ainsi que des séances animées en direct. Il aborde trois défis auxquels le corps enseignant fait face lorsqu'il s'agit de respecter la diversité dans la classe :

- ▶ La persistance des **récits historiques** partiels qui peuvent perpétuer les conflits entre les groupes et limiter les concepts des élèves sur l'appartenance à leur société et les personnes qui devraient détenir le pouvoir.
- ▶ Le besoin d'une **formation en animation de dialogue** pour que le corps enseignant puisse créer des espaces de discussion qui explorent des enjeux sociaux et politiques controversés.
- ▶ L'augmentation des récits fondés sur la peur et la haine

à propos de la différence découlant du contact souvent non critique des élèves avec les réseaux sociaux, et par conséquent, le besoin de **littératie numérique**.

En 2021, nous avons continué d'établir des partenariats avec le secteur de l'éducation et avons **collaboré** à des projets et des ressources qui soutiennent l'intégration du pluralisme dans différents contextes. Avec l'Université de Calgary et l'Université Aga Khan, nous travaillons pour améliorer la collaboration dans les domaines de la recherche, de la production du savoir et de l'échange sur le pluralisme. Grâce au financement de la fondation allemande Konrad Adenauer, nous avons élaboré et mis à l'essai un nouveau cadre pour évaluer l'état du pluralisme dans les systèmes d'éducation en Allemagne. Ces évaluations nationales nous permettent de mieux comprendre les structures et politiques autour du secteur de l'éducation et leur traitement de la diversité.



Page couverture du document « **Faire avancer le pluralisme par l'éducation : occasions pour l'Allemagne** », publié en 2021.





PAIX ET CONFLIT

UNE APPROCHE PLURALISTE AU RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX

En raison des perturbations mondiales de la dernière décennie, la communauté internationale est plus que jamais aux prises avec des conflits à long terme. Aujourd'hui, les conflits sont plus durables, fragmentés et résistants à la résolution, et ils exacerbent les récits de division et les traumatismes, ce qui, en retour, éloigne de plus en plus ces sociétés des approches pluralistes.

Plusieurs de ces conflits découlent de la marginalisation, de l'exclusion et de l'inégalité – des réponses négatives à la diversité sociale. Nous considérons les sociétés en conflit comme des exemples frappants de l'échec – violent – de leur capacité à gérer la diversité. Toutefois, nous constatons que les processus de paix ou les accords de paix n'accordent pas suffisamment d'attention à l'élaboration de réponses institutionnelles et sociétales positives à la diversité. Notre programme Paix et conflit cherche à aborder cet enjeu en proposant des outils concrets pour aider les artisans de la paix à adopter une approche pluraliste dans leur travail.

Inauguré en 2020, le programme a continué son expansion en 2021 avec des publications et des activités

qui contribuent à rejoindre un vaste éventail de praticiens de la paix et d'intervenants à l'échelle mondiale.

Cette année, nous avons produit et diffusé un document de base sur le pluralisme dans les processus de paix afin d'orienter bon nombre de discussions avec les parties prenantes du rétablissement de la paix. Le document plaide en faveur d'une nouvelle approche pluraliste transformatrice à l'établissement de la paix et jette les bases de notre travail dans ce domaine. Il s'agit de la première série de publications explorant les sujets reliés au pluralisme dans les processus de paix et cherchant à soutenir les praticiens de la paix et les parties prenantes et à les encourager à mettre le pluralisme au cœur des processus de paix. En partenariat avec le Centre pour le dialogue humanitaire, nous avons commandé d'autres documents thématiques sur le pluralisme portant sur différents aspects des processus de paix, lesquels seront publiés en 2022.

En plus de produire des outils axés sur l'action pour les praticiens, le Centre a continué d'offrir son expertise et une aide technique à un vaste éventail de projets et d'enjeux. Le Centre s'est joint à l'initiative des

Principes pour la paix d'Interpeace en tant qu'intervenant principal sur le pluralisme et membre de la plateforme des parties prenantes de haut niveau. Le Centre s'est également associé avec la Fondation Compaz pour travailler sur une recherche qui applique une optique de pluralisme à une nouvelle archive numérique des pourparlers de paix en Colombie.

Nous avons travaillé avec des leaders afghans pour offrir du soutien et de l'expertise sur la façon d'intégrer le pluralisme au processus de paix en Afghanistan – efforts qui ont malheureusement été mis sur pause après les événements d'août 2021. En juin, le Centre a participé à la conférence « La paix en Afghanistan après le retrait des États-Unis et de l'OTAN » coanimée par le Centre for Conflict and Humanitarian Studies et l'Arab Center, où la secrétaire générale a partagé les possibilités qu'une optique de pluralisme peut offrir aux processus de paix.

Artiviste d'ArtLords, lauréat du Prix mondial du pluralisme 2021, qui travaille sur une murale à Kaboul, en Afghanistan.

Photo gracieusement offerte par ArtLords.

PRIX MONDIAL DU PLURALISME

CÉLÉBRER LES CHAMPIONS DU PLURALISME

Le programme du Prix mondial du pluralisme est un outil exceptionnel qui rehausse le profil international du pluralisme et incite à l'action. Le Prix contribue à nos objectifs en ciblant et en partageant des approches pluralistes novatrices et fructueuses, et en rehaussant le profil d'organisations et d'individus exemplaires.

Le Prix mondial du pluralisme est un programme particulièrement dynamique. Chaque cycle nous entraîne dans de nouvelles directions passionnantes qui nous permettent de voir le pluralisme sous différents angles. Il permet au Centre d'avoir une portée mondiale auprès d'un vaste éventail de secteurs et d'acteurs ainsi que d'artistes, d'éducateurs, d'artisans de la paix et de défenseurs des droits de la personne.

Trois cycles du Prix ayant été complétés au début de 2022, nous avons mobilisé 30 lauréats issus de 25 pays, illustrant la diversité des exemples exceptionnels de « pluralisme en action » que nous avons promus par des communications multimédias de grande qualité.



Les lauréates et lauréats du Prix mondial du pluralisme 2021 devant le Centre.

De gauche à droite, rangée du haut : Matt Beard (All Out), Carolina Contreras, Dani Elazar (Hand in Hand), Mustafa Mahmoud (Namati Kenya), Lenin Raghuvanshi. Rangée du bas : Trésor Nzengu Mpauni, Rose LeMay, Omaid Sharifi (ArtLords). Absents de la photo : Puja Kapai, Community Building Mitrovica.

Mention de source : Patrick Doyle.

Le Prix mondial du pluralisme 2021

En 2021, le Centre a réalisé son processus de sélection du 3e cycle du Prix et a ciblé dix finalistes exceptionnels. Le temps requis pour choisir et annoncer les finalistes a été étendu en raison des défis posés par la pandémie. Les trois lauréats ont été annoncés lors de la cérémonie virtuelle en février 2022.

« Le pluralisme est ce qui nous unit et nous aide à conserver notre diversité et nos communautés. Le Prix mondial du pluralisme nous rappelle que plusieurs individus exceptionnels effectuent un travail extraordinaire pour faire avancer le pluralisme dans le monde. Le véritable courage de ces finalistes me remplit d'humilité et me donne beaucoup d'espoir. »

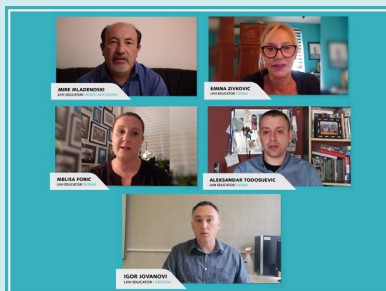
— KIM GHATTAS, JOURNALISTE
PRIMÉE ET JURÉE DU PRIX
MONDIAL DU PLURALISME 2021

Nous avons continué de soutenir et de promouvoir le travail de nos finalistes, actuels et anciens, par une série d'événements et de campagnes :

En juin, nous avons tenu un événement pour lancer l'édition papier de *Bahiya: The Little Zebra* de l'African Bureau Stories, dont le mot d'ouverture a été prononcé par l'ancienne gouverneure générale du Canada et membre du conseil d'administration du Centre, la très honorable Adrienne Clarkson.



Pendant l'été, nous avons lancé une campagne d'impact en ligne en compagnie des lauréats du Prix mondial du pluralisme 2019 pour continuer de promouvoir le travail exceptionnel et inspirant de nos lauréats. [Captures d'écran de la campagne d'impact en compagnie des lauréats du Prix mondial du pluralisme 2019, Apprendre l'histoire qui ne fait pas encore partie de l'histoire, juin 2021.]



En novembre, nous étions au Forum de Paris sur la paix, où nous avons animé une discussion virtuelle entre spécialistes intitulée *Repenser l'espace civique : mettre le pluralisme au centre*, en compagnie des finalistes Namati Kenya et Hand in Hand, Centre pour l'éducation judéo-arabe en Israël.



Pour notre dernier événement de l'année, Célébrer le pluralisme en action : lumière sur les finalistes du Prix mondial du pluralisme 2021, nous nous sommes associés avec la Mission canadienne aux Émirats arabes unis pour souligner le travail de nos finalistes au Pavillon canadien à l'Expo de Dubaï 2020. [Sur les écrans dans la photo : Omaid Sharifi, représentant d'ArtLords, finaliste du Prix mondial du pluralisme 2021.]



QU'EST-CE QUE LE PRIX MONDIAL DU PLURALISME?

Le Prix mondial du pluralisme reconnaît et soutient les réalisations extraordinaires d'organisations, d'individus et d'agences gouvernementales qui travaillent pour bâtir des sociétés auxquelles tout le monde appartient.

Le Prix est remis aux deux ans à des défenseurs et défenseuses du pluralisme de partout dans le monde.

FAITS SAILLANTS DES ÉVÉNEMENTS ET DES CAMPAGNES

RASSEMBLER EN TEMPS DE PANDÉMIE

Notre capacité rassembleuse étant limitée en raison de la pandémie en cours, nous nous sommes concentrés sur l'expansion de notre présence numérique et avons produit divers événements virtuels de grande qualité pour nous assurer de continuer d'être, malgré les restrictions des rassemblements en personne, un lieu de rencontre et un espace de dialogue à propos d'idées qui font avancer le pluralisme.

8^e Conférence annuelle sur le pluralisme

En mai, nous nous sommes associés à l'Université de la Colombie-Britannique pour présenter la 8^e Conférence annuelle sur le pluralisme prononcée par l'autrice Éthiopienne-Américaine et finaliste du Booker Prize 2020, Maaza Mengiste.

L'événement proposait notamment une conversation entre Mme Mengiste et Nahlah Ayed, animatrice de l'émission Ideas, de la radio de CBC, et a été diffusé en direct et visionné plus de 7 000 fois, recevant une couverture médiatique canadienne et internationale.





Extrait de la conférence

« Le moment de la rencontre : histoire, perturbations et transformations »

« Je dois regarder ce qui est là sans lisser les bords rugueux de l'histoire. C'est trop facile de m'imposer dans la photo et de puiser dans le passé pour replacer les morceaux dans un ordre rassurant.

Cela diminue la confusion, me laisse satisfaite dans le présent. Mais cela met également fin aux contemplations récurrentes et tenaces qui pourraient m'entraîner vers d'autres découvertes, car il est plus difficile de tenir compte de la lourdeur des omissions de l'histoire. Il est gênant d'admettre que les photographies et d'autres documents d'archives ne font que susciter d'autres questions et de nouvelles incertitudes. Car, si nous ne pouvons pas connaître le passé dans sa totalité, qu'est-ce que cela indique sur la façon dont nous imaginons l'avenir?

Il est difficile de déposer une image troublante qui suscite tant de questions irritantes et chargées en la laissant telle quelle et de la voir pour ce qu'elle nous offre. Il est plus facile de se détourner de la possibilité perturbante d'une question sans réponse. On nous enseigne depuis si longtemps qu'une réponse doit toujours suivre une question – que si nous ne pouvons pas pointer vers une solution, c'est que nous avons échoué. Mais si, dans l'espace qui se situe entre la connaissance et la confusion, il y avait un paysage où quelque chose qui n'est pas une réponse, mais qui est tout aussi vital, existe? Et si, cachée derrière chaque moment de rencontre, il y avait une force qui pouvait nous mener vers la véritable transformation? Et si la perturbation n'était qu'un pas dans cette voie? Et si chacun des pas à faire nous menait, non pas dans le territoire du confort et de la certitude, mais vers de nouvelles perturbations et de plus grands sauts? »

Capture d'écran de l'autrice Maaza Mengiste lors de la Conférence annuelle sur le pluralisme 2021.

CAMPAGNE AU-DELÀ DU RÉTABLISSEMENT

Comment aller au-delà du rétablissement pour aplanir les grandes divisions et bâtir un avenir équitable pour tous?

La pandémie de COVID-19 a eu un impact disproportionnellement négatif sur les groupes vulnérables et marginalisés dans le monde. Les groupes se retrouvant déjà dans des situations précaires, comme les personnes déplacées à l'intérieur, les réfugiés, les groupes minoritaires, les femmes et les jeunes, ont vu leur situation s'empirer. En 2021, nous avons lancé la campagne Au-delà du rétablissement pour amener les discussions au-delà de l'étendue alarmante des inégalités mondiales révélées par la pandémie pour aborder le besoin immédiat de cibler des actions concrètes et des réponses politiques pour éclairer le rétablissement.

Alors que les nations et communautés ont parlé du rétablissement après la pandémie, il y avait consensus sur le besoin de prôner un rétablissement équitable. Nous avons reconnu que nous devons tous travailler ensemble pour assurer la protection et la stabilité à long terme des groupes les plus vulnérables et établir des sociétés plus stables, justes et inclusives après la pandémie.

Plusieurs des enjeux qui doivent être abordés sont liés au pluralisme, à l'équité, au respect et à l'appartenance. Nous avons écouté les membres de notre réseau mondial de défenseurs et défenseuses du pluralisme nous parler de ce que signifie aller #AuDelàDuRétablissement dans leur communauté :

Au-delà du rétablissement : le pouvoir du pluralisme à une époque divisée.

En avril, nous avons lancé la campagne #AuDelàDuRétablissement avec une discussion virtuelle organisée en partenariat avec l'International Crisis Group, en compagnie de (dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir du haut, à gauche) Comfort Ero, Kim Ghattas et Wendell Nii Laryea Adjete. Nous avons eu le plaisir d'accueillir d'éminents spécialistes de la prévention du conflit, de l'histoire et de la politique lors d'une discussion sur la façon dont les sociétés peuvent agir concrètement pour avancer vers un rétablissement plus significatif, tangible et durable pour tous.



Mention de source : Karen Ng-Hem



Au Yémen, les six années de conflit armé dévastateur doivent cesser. Parler de COVID est considéré comme un luxe par le peuple yéménite, car il fait face à des insécurités multidimensionnelles, dont la pauvreté, la faim, le déplacement, l'absence de services de base et des épidémies mortelles à part la pandémie de COVID. Au Yémen, pour nous rétablir, nous avons besoin d'approches globales et inclusives qui entraînent un rétablissement durable et responsable. Cela ne se produira pas sans l'inclusion significative des femmes et des jeunes et sans la reconnaissance de leurs efforts en rétablissement de la paix.

Nisma Mansour, Yémen, Peace Track Initiative



Cette pandémie montre clairement que les pays pauvres sont plus vulnérables en temps de crise. Pour assurer un rétablissement inclusif, les vaccins doivent être équitablement distribués dans le monde entier, indépendamment de la situation financière du pays. Si le vaccin n'est pas accessible, les pays pauvres vont continuer de souffrir alors que les pays riches vont protéger leurs citoyens. Nous demeurerons isolés et il nous sera impossible de retourner vivre dans la communauté mondiale que nous chérissons tous.

Ahmad Sarmast, Afghanistan, Institut national de musique afghane



Pour les peuples et les mouvements autochtones, le rétablissement doit honorer le savoir traditionnel et notre histoire de résistance. Ce savoir traditionnel ne vient pas nécessairement du courant dominant. Si nous arrivons à décoloniser le savoir et l'excellence et honorer les pratiques de nos Aînés qui valorisent la place de chaque individu et la redistribution du pouvoir, nous commencerons à rebâtir selon les valeurs fondamentales qui représentent réellement nos sociétés.

Odile Joannette, Canada, Wapikoni Mobile

Financement et finances

Gestion du Fonds

L'entente de financement conclue en 2006 entre le gouvernement du Canada et le Centre mondial du pluralisme a entraîné la création d'un Fonds de dotation de 40 millions \$. Le Fonds a été complètement investi dans le marché conformément aux principes énoncés dans l'entente de financement de 2006 et dans la Politique de gestion des placements (PGP) du Centre.

Par la suite, le Centre a reçu une subvention de 15 millions \$ du gouvernement du Canada, laquelle a été payée en deux versements égaux en 2016 et 2017, puis investie dans le Fonds de dotation. Son Altesse l'Aga Khan a également investi 35 millions \$ par le biais du Réseau Aga Khan de développement pour restaurer le 330, promenade Sussex à Ottawa, un édifice fédéral patrimonial que le gouvernement du Canada a mis à la disposition du Centre pour qu'il devienne son siège social international. Dans l'ensemble, compte tenu de la pandémie, le Fonds a connu un bon rendement.

À la fin de 2021, le solde du Fonds était de 74,3 millions \$. En 2021, le Centre a obtenu une autre vérification favorable de la firme Ernst & Young, les vérificateurs nommés par les Membres de la corporation et supervisés par le comité de vérification du conseil d'administration. Les états financiers vérifiés de 2021 sont inclus dans le présent rapport. Ces états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et dûment reçus par les Membres de la corporation

États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs du
Centre mondial du pluralisme

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Centre mondial du pluralisme** (le «Centre»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes des états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent

selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes généralement reconnues pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement

reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de

notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst + Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 26 mai 2022

Bilan

Aux 31 décembre

Actif	2021 \$	2020 \$
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	290 358	218 985
Autres débiteurs et charges payées d'avance	195 900	338 399
Total de l'actif à court terme	486 258	557 384
Placements [note 3]	75 601 284	68 429 883
Immobilisations, montant net [note 7]	28 292 974	30 179 484
	104 380 516	99 166 751
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	602 438	409 214
Produits reportés [note 8]	289 430	192 947
Apports en capital reportés [note 9]	875 078	562 684
Total du passif à court terme	1 766 946	1 164 845
Actif net		
Fonds de dotation [note 2]	40 000 000	40 000 000
Fonds non affecté	34 342 171	27 863 853
Montant investi dans un immeuble détenu à des fins caritatives, montant net [note 1]	28 271 399	30 138 053
Total de l'actif net	102 613 570	98 001 906
	104 380 516	99 166 751

Voir les notes afférentes aux états financiers

État des résultats

Exercices clos les 31 décembre

	2021 \$	2020 \$
Produits d'exploitation		
Revenu de placement <i>[note 4]</i>	9 179 830	2 276 914
Subventions	548 074	15 055
Dons	30 534	24 822
Produits tirés de contrats de location <i>[note 10]</i>	1 319 332	1 394 061
	11 077 770	3 710 852
Autres produits	37 606	14 428
	11 115 376	3 725 280
Charges		
Programmes et projets	3 324 920	2 396 485
Administration et autres	202 973	207 995
Frais d'exploitation du 330, promenade Sussex	1 078 794	1 108 450
Amortissement des immobilisations	1 897 025	1 894 030
	6 503 712	5 606 960
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	4 611 664	(1 881 680)

Voir les notes afférentes aux états financiers

État de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 décembre

	Fonds de dotation \$	Fonds non affecté \$	Montant investi dans un immeuble détenu à des fins caritatives \$	Total 2021 \$	Total 2020 \$
Actif net au début de l'exercice	40 000 000	27 863 853	30 138 053	98 001 906	99 883 586
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	—	4 611 664	—	4 611 664	(1 881 680)
Amortissement	—	1 866 654	(1 866 654)	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	40 000 000	34 342 171	28 271 399	102 613 570	98 001 906

Voir les notes afférentes aux états financiers

État des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre

	2021 \$	2020 \$
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	4 611 664	(1 881 680)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement du mobilier et matériel de bureau	30 371	40 585
Amortissement de l'immeuble	1 866 654	1 853 445
Gain latent sur les placements	(3 971 937)	(762 240)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation [note 6]	744 600	(214 865)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 281 352	(964 755)
Activités d'investissement		
Vente (achat) de placements, montant net	(3 199 464)	1 593 439
Ajouts aux immobilisations	(10 515)	(534 128)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 209 979)	1 059 311
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	71 373	94 556
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	218 985	124 429
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	290 358	218 985

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

1. Le Centre

Le Centre mondial du pluralisme (le «Centre»), situé à Ottawa, au Canada, a été constitué en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* par lettres patentes le 8 mars 2004. Le Centre a continué en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations* à but non lucratif en 2014 et, de ce fait, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le Centre est une initiative internationale de Son Altesse l'Aga Khan, le 49^e Imam héréditaire des musulmans ismaéliens, et du Réseau Aga Khan de développement. Le Centre a été conçu afin de servir de centre international pour l'étude, la pratique et l'enseignement du pluralisme, et ses principales fonctions comprennent la recherche, l'éducation, le perfectionnement professionnel, le dialogue, la réforme de la gouvernance et les échanges culturels.

En 2006, le gouvernement du Canada et Son Altesse l'Aga Khan ont conclu un accord de financement visant à soutenir le Centre. Par suite de cet accord, le Centre a reçu deux importantes subventions : une subvention de 30 millions de dollars du gouvernement du Canada et un don de 10 millions de dollars de Son Altesse l'Aga Khan en 2007. Par la suite, le Centre a reçu une subvention de 15 millions de dollars du gouvernement du Canada, qui a été payée en deux versements égaux en 2016 et 2017. Son Altesse l'Aga Khan a également versé 35 millions de dollars par l'entremise du Réseau Aga Khan de développement, pour le réaménagement des installations du 330, promenade Sussex, à Ottawa, bâtiment patrimonial fédéral que le gouvernement du Canada a mis à la disposition du Centre pour que celui-ci y installe son siège social international. Les travaux de réaménagement ont été achevés en janvier 2017, et le Centre a déménagé ses activités à son siège social. Au cours des exercices 2017 et 2018, des apports de respectivement 34 millions de dollars et 1 million de dollars ont été comptabilisés à titre de produits dans les états financiers.

Le mandat du Centre consiste à entreprendre des activités qui lui permettent de jouer son rôle de source et de gisement mondial de connaissances et de compétences pour favoriser les valeurs, politiques et pratiques du pluralisme dans diverses situations.

2. Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés, en dollars canadiens, par le Centre conformément à la partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, «Normes comptables pour les organismes sans but lucratif», qui établit les principes comptables généralement reconnus pour les entreprises sans obligation publique de rendre des comptes au Canada et comprend les principales méthodes comptables présentées ci-après.

Dons et apports

Le Centre utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés comme produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que le recouvrement du montant est raisonnablement assuré. Les dons sont comptabilisés au moment de la réception.

Produits tirés de contrats de location

Les produits tirés de contrats de location sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres débiteurs, les placements et les créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des actions de sociétés cotées en bourse, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur. Les opérations sont constatées à la date à laquelle elles ont lieu et les coûts des opérations sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Le revenu de placement, qui est composé d'intérêts, de dividendes, de distributions provenant de fonds de placement et de gains réalisés et latents (pertes réalisées et latentes), sont comptabilisés au moment où ils sont réalisés et comptabilisés à l'état des résultats au poste revenu de placement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts et de placements à court terme dont l'échéance est d'environ trois mois ou moins à partir de la date d'achat, à moins qu'ils soient détenus à des fins d'investissement plutôt que de liquidité, auquel cas ils sont classés en tant que placements.

Charges liées aux programmes et aux projets

Les charges liées aux programmes et aux projets du Centre sont comptabilisées au moment où elles sont engagées.

Programme de prix

Chaque année, le Centre verse des prix à des bénéficiaires aux fins de la prestation des programmes convenus, tels que définis dans les accords sous-jacents. Les prix sont constatés à titre d'avances et sont présentés au poste autres débiteurs et charges payées d'avance lorsqu'ils sont déboursés, et sont ultérieurement comptabilisés à titre de charges de programmes et projets à la réception du rapport de dépenses du bénéficiaire.

Répartition des charges

Les charges du Centre, autres que les coûts directs des programmes et des projets, sont réparties entre les charges de programmes et projets et les charges d'administration et autres, en fonction de la proportion des coûts de main-d'œuvre liés aux programmes et ceux liés à l'administration.

Immobilisations

Les immobilisations détenues à des fins caritatives sont comptabilisées à la juste valeur au moment du don ou au coût lorsque cette information est disponible. Lorsque ni la juste valeur ni le coût ne sont disponibles, ces actifs sont comptabilisés à la valeur nominale. Les coûts associés à l'acquisition, à la construction, à la restauration et à l'amélioration des biens immobiliers détenus à des fins caritatives sont comptabilisés à l'actif.

Amortissement

L'amortissement de l'immeuble détenu à des fins caritatives est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période allant de 15 à 40 ans. L'amortissement du mobilier et du matériel de bureau est calculé sur une base linéaire sur une période de trois à cinq ans.

Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Tous les autres actifs et passifs sont convertis au taux de change historique.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation (le «Fonds») a été constitué conformément aux directives contenues dans l'accord de financement conclu avec le gouvernement du Canada. L'accord prévoit que les apports du gouvernement du Canada et de Son Altesse l'Aga Khan doivent être capitalisés à perpétuité, et que seuls les produits tirés du Fonds peuvent être utilisés aux fins du Fonds. Les apports au Fonds sont comptabilisés comme une augmentation directe de l'actif net. Le revenu de placement se rapportant au Fonds n'est pas affecté et est comptabilisé à titre de produits au moment où il est réalisé.

3. Placements

Comme stipulé dans l'accord de financement, le conseil d'administration a approuvé une politique de placement en novembre 2011.

Les placements comprennent ce qui suit :

	2021 \$	2020 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 676 664	3 450 920
Certificats de placement garanti de la Banque Royale du Canada	900 000	500 000
Autres revenus fixes		
Placement dans un fonds de placement	33 454 474	31 235 724
	38 031 138	35 186 644
Titres de capitaux propres		
Canadiens	22 459 244	19 570 256
Américains	8 459 660	7 882 218
Autres titres internationaux	6 651 242	5 790 765
	37 570 146	33 243 239
	75 601 284	68 429 883

Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et le total des capitaux propres comprenaient des dividendes à recevoir par le gestionnaire de placements d'un montant de respectivement 40 765 \$ (49 473 \$ en 2020) et 91 136 \$ (109 193 \$ en 2020).

4. Revenu (perte) de placement

Le revenu de placement réalisé (la perte de placement réalisée) sur les placements du Centre comprend ce qui suit :

	2021 \$	2020 \$
Intérêts	858 332	920 358
Dividendes	954 314	1 218 517
Gains réalisés (pertes réalisées)	3 395 247	(624 201)
Gains latents	3 971 937	762 240
	9 179 830	2 276 914

5. Politique en matière de dépenses

Le Centre est financé principalement au moyen du revenu de placement sur le fonds de dotation établi à sa création. Le conseil d'administration approuve le budget des dépenses annuelles liées au fonds non affecté d'après la politique établie en matière de dépenses, que la direction utilise ensuite pour établir le budget de ses dépenses pour l'exercice. Cette politique est conçue pour établir des sorties stables et prévisibles du fonds non affecté, afin de soutenir le Centre et de permettre la planification sur plusieurs années, ainsi que de maintenir la capacité des fonds pour le soutien du Centre à perpétuité. Par conséquent, on s'attend à ce que, pour tout exercice, le revenu de placement réel présenté dans l'état des résultats soit supérieur ou inférieur aux dépenses approuvées par le conseil et liées au fonds de dotation qui détermine les charges de l'exercice.

6. État des flux de trésorerie

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation consiste en ce qui suit :

	2021 \$	2020 \$
Autres débiteurs et charges payées d'avance	142 499	(198 417)
Créditeurs et charges à payer	193 224	(770 179)
Produits reportés	96 483	191 047
Apports en capital reportés	312 394	562 684
	744 600	(214 865)

7. Immobilisations

En 2007, le Centre et la Commission de la capitale nationale ont conclu un contrat de location d'une durée de 99 ans visant le 330, promenade Sussex, à Ottawa, pour une somme symbolique de 1 \$ par année. Le contrat stipule que le preneur assumera tous les frais liés à l'immeuble, y compris les frais de rénovation, les frais de fonctionnement et les taxes. Étant donné le caractère unique de l'immeuble et la difficulté qui en découle d'en établir la juste valeur marchande, le contrat de location a été évalué à une valeur symbolique de 1 \$.

Conformément à un accord de financement conclu entre Son Altesse l'Aga Khan et la ministre du Patrimoine canadien en octobre 2006, Son Altesse l'Aga Khan a consenti à verser un apport de 35 millions de dollars. Ce financement a été fourni par l'entremise du Réseau Aga Khan de développement et a été affecté au réaménagement des installations institutionnelles permanentes du Centre au 330, promenade Sussex, à Ottawa, un bâtiment patrimonial fédéral que le gouvernement du Canada a mis à la disposition du Centre pour que celui-ci y installe son siège social international.

	2021		2020	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Immeuble	36 412 487	8 141 088	36 412 487	6 274 435
Mobilier et matériel de bureau	455 477	433 902	444 962	403 530
	36 867 964	8 574 990	36 857 449	6 677 965
Amortissement cumulé	8 574 990		6 677 965	
Valeur comptable nette	28 292 974		30 179 484	

8. Produits reportés

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des produits reportés pour les exercices clos les 31 décembre :

	2021			2020
	Produits tirés de contrats de location \$	Subventions \$	Total \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	120 477	72 470	192 947	1 900
Montants reçus au cours l'exercice	128 119	624 465	752 584	206 102
Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(118 577)	(537 524)	(656 101)	(15 055)
Solde à la fin de l'exercice	130 019	159 411	289 430	192 947

9. Apports en capital reportés

Au cours de l'exercice, le Centre a reçu des apports en capital de la Monnaie royale canadienne pour certaines dépenses en immobilisations liées aux travaux de délaminage dans l'aile B du 330, promenade Sussex. L'amortissement des apports en capital reportés est comptabilisé à titre de produits à l'état des résultats.

Les variations du solde des apports en capital reportés se présentent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Solde au début de l'exercice	562 684	—
Apports affectés à l'achat d'immobilisations	350 000	577 112
Amortissement des apports en capital reportés	(37 606)	(14 428)
Solde à la fin de l'exercice	875 078	562 684

10. Produits tirés de contrats de location

Les produits tirés de contrats de location proviennent principalement du contrat de location simple que le Centre a conclu avec la Monnaie royale canadienne pour la location de l'aile B du 330, promenade Sussex. Les produits tirés de contrats de location à l'état des résultats comprennent le loyer de base, les autres espaces locatifs, le recouvrement des frais d'entretien des parties communes, les honoraires de gestion et le stationnement réservé.

	2021 \$	2020 \$
Loyer de base	658 148	658 147
Stationnement réservé	16 502	23 953
Honoraires de gestion	44 772	47 270
Frais d'entretien des parties communes	588 320	639 158
Autres espaces locatifs	11 590	25 533
	1 319 332	1 394 061

11. Instruments financiers

Le Centre est exposé à divers types de risques financiers dans le cadre d'opérations portant sur des instruments financiers. Le Centre gère ces risques en se conformant à la politique de placement approuvée par le conseil d'administration. De plus, le Centre surveille et atténue les risques financiers auxquels il est exposé par un examen régulier de différents indicateurs de rendement financier et d'investissement.

Risque de change

Le Centre est exposé au risque de change à l'égard d'une tranche de ses dépenses et placements libellés en monnaies étrangères, y compris les placements sous-jacents dans ses fonds de placement libellés en monnaies étrangères, en raison des fluctuations de la valeur relative des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien.

Risque de crédit

Le Centre est exposé au risque de crédit à l'égard de ses placements à court terme et à revenu fixe, en raison du risque qu'une contrepartie à l'instrument financier puisse manquer à l'une de ses obligations et fasse ainsi subir une perte financière à l'autre contrepartie.

Risque de taux d'intérêt

Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses placements à revenu fixe et à l'égard d'un fonds de placement qui détient des titres à revenu fixe, dont la valeur peut fluctuer selon les variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Autre risque de prix

Le Centre est exposé à l'autre risque de prix en raison des variations des prix du marché (autres que les variations dues au risque de taux d'intérêt ou au risque de change) à l'égard de ses placements dans des titres de capitaux propres et dans des fonds de placement.